



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
ET DE L'ÉNERGIE

Direction interdépartementale des routes Est

Nancy, le 12 octobre 2012

Cabinet de direction

Cellule communication

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dépose de l'éclairage public de l'échangeur de Chambières et du pont-mixte sur l'A31 par la DIR Est

Les nuits du lundi 15 au mardi 16 octobre et du mardi 16 au mercredi 17 octobre 2012, la DIR Est (direction interdépartementale des routes de l'Est) procédera pour raisons de sécurité liées à un éclairage hors-service, à des mesures de restrictions de circulation sur **l'échangeur n°33 de l'A31 dit de Chambières**.

Durant ces nuits, les bretelles d'entrée et de sortie de l'échangeur seront alternativement coupées pour permettre la dépose des mâts de l'éclairage public. Des déviations locales seront mises en place.

Un alternat sera mis en place sur le pont-mixte pour permettre la dépose des candélabres.

La DIR Est remercie les automobilistes de leur compréhension. Elle leur recommande la plus grande prudence et la modération de leur vitesse aux abords des chantiers pour leur propre sécurité et celle des personnels travaillant sur la route.

Contact presse :
Suzanne TSCHAEGLÉ
Tél : 03.83.50.96.37